



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

Hélène DELMOTTE

Bonjour. Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui Luc Broussy, Président de France Silver Éco et Directeur Général d'EHPA Presse & Conseils. Luc Broussy, bonjour.

Luc BROUSSY

Bonjour.

Hélène DELMOTTE

Première question : quels sont les enjeux sociétaux de la prise en compte du vieillissement dans les politiques publiques ?

Luc BROUSSY

D'abord, je veux rappeler que la question du vieillissement dépasse de loin évidemment le cadre de l'action sociale, le cadre des questions sanitaires et médico-sociales. Le vieillissement est une des trois ou quatre grandes révolutions qui vont transformer la planète dans le siècle à venir. Nous avons la révolution numérique. Nous avons la révolution écologique, le défi écologique, probablement la révolution du travail et puis enfin la révolution du vieillissement, la transition démographique.

Il faut bien avoir conscience, avant de parler de ce qui se passe aujourd'hui en France sur le terrain, que c'est une évolution qui va structurer la planète, que c'est une de ces grandes révolutions mondiales que chaque pays, chaque continent va devoir affronter de façon évidemment totalement différente. C'est un défi absolument majeur pour la Chine qui va connaître un vieillissement très accéléré par rapport à ce que nous avons connu en Europe. Cela va créer forcément des adaptations des politiques publiques en Afrique, en Chine, en Amérique du Sud ou en Europe.

Pour ce qui concerne la question européenne, là aussi, il faut quand même distinguer la situation de la France par exemple et les autres pays. Il y a beaucoup de pays en Europe qui vont vieillir et maigrir pendant que nous vieillirons un peu moins en grossissant. L'Allemagne évidemment, mais la quasi-totalité des pays d'Europe de l'Est vont vieillir et en même temps, vont voir leur population décroître. L'Allemagne par exemple aura moins d'habitants dans 30 ans qu'aujourd'hui. On évalue à peu près à 2055 – 2060, le moment où les courbes des populations françaises et allemandes vont se croiser. Il y aura en 2060 plus de Français que d'Allemands.

Ce n'est pas neutre, cette question du vieillissement. C'est une question qui va structurer les populations, y compris européennes, de façon très différente et donc des politiques publiques qui vont devoir s'appliquer de manière complètement différente. La France a ce privilège, d'une certaine manière, avec l'Angleterre d'avoir une natalité encore assez élevée. Ce qui lui permet de vieillir, mais dans le cadre d'une population qui ne va cesser d'augmenter. Cela peut être un atout. « Il n'y a de richesse que d'hommes » disait Jean Bodin il y a déjà plusieurs siècles. La démographie est un des atouts de la France.

Un des enjeux sur lesquels vous m'interrogez, c'est aussi de considérer le vieillissement autrement. Jusqu'ici, il suffit de voir la littérature. Dans la presse, dans les ouvrages, le vieillissement était une catastrophe. D'abord le vieillissement à titre individuel, c'était la



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

déchéance. C'était un naufrage comme disait le Général de Gaulle qui lui-même reprenait Châteaubriant. C'était un frein à la croissance.

Nous sommes toujours en train de célébrer aujourd'hui le fameux rapport Laroque de 1962. Il faut lire l'introduction quand même. Dans l'introduction du rapport Laroque, nous voyons bien ce qu'est l'image de la vieillesse au début des années 60. C'est une image totalement dévalorisante. C'est un poids lourd pour la fiscalité et les prélèvements obligatoires. C'est un frein à la croissance et à l'innovation. Voilà comment est décrite la vieillesse au début des années 60.

Ce que nous avons voulu faire, moi comme d'autres, c'est essayer ces dernières années de renverser cette logique et de se dire que chaque individu veut vivre pour lui-même le plus longtemps possible en bonne santé. Le vieillissement est évidemment quelque chose de positif. Je veux toujours rappeler qu'en 1900 en France, l'espérance de vie était de 45 ans. Elle est de 82 ans aujourd'hui. On ne se rend pas compte, à force d'avoir le nez collé sur le court terme, de cette formidable révolution du XXe siècle qui est le doublement quasiment de l'espérance de vie dans notre pays.

Aujourd'hui, nous avons une des espérances de vie les plus élevées du monde. C'est une chance. Beaucoup de pays africains qui, aujourd'hui, sont à 50 ou 52 ans de moyenne d'espérance de vie aimeraient être à notre niveau. Donc, ne boudons pas notre plaisir. Le vieillissement, c'est d'abord la capacité pour chaque individu de vivre le plus longtemps possible. Pour une société, c'est aujourd'hui une série d'opportunités : une opportunité en termes de création d'emplois, en termes de croissance et puis – j'y reviendrai – également une opportunité en termes d'innovation.

Je crois qu'il faut à chaque fois remettre cette question du vieillissement dans son contexte, dans son contexte planétaire où l'Europe est privilégiée par rapport aux autres pays, pour quel dans le cadre européen, la France est privilégiée par rapport à d'autres pays européens. Et puis enfin dans la vie de chacun d'entre nous et dans la vie de notre société française, le vieillissement doit désormais être appréhendé comme une chance et comme une opportunité.

Hélène DELMOTTE

Précisément, le vieillissement nécessite l'adaptation de notre société. Vous avez remis en mars 2013 un rapport à Michèle Delaunay qui proposait une série de mesures pour l'adaptation de notre société au vieillissement. Si je vous demande d'en citer quelques-unes brièvement, les plus importantes.

Luc BROUSSY

Ce rapport qu'effectivement j'ai remis à Jean-Marc Ayrault, en l'occurrence en mars 2013, c'était un rapport qui voulait imprimer ce changement de paradigme que je viens de décrire, de sortir la question de la vieillesse de son seul prisme sanitaire et médico-social. La vieillesse n'est pas que la dépendance. Ce n'est pas que la perte d'autonomie. Ce n'est pas que la maladie. J'ai voulu élargir le spectre, dire que le meilleur moyen au fond aujourd'hui pour les politiques publiques de s'adapter au vieillissement, c'était d'avoir une vision extrêmement panoramique.



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

Pour répondre à votre question, oui, nous avons parlé de l'adaptation des logements. 75 % des seniors en France aujourd'hui sont propriétaires de leur logement. La question est d'abord et avant tout celle de l'adaptation de leur logement. Ces logements pourront-ils être adaptés ? Oui ou non ? Sinon, quelle alternative ? Résidence services, logement adapté... Je voulais montrer que culturellement, tout partait du domicile. Le domicile peut être une chance s'il est adapté, s'il est bien situé, s'il permet à la personne de se mouvoir facilement, s'il permet à la personne de maintenir ses liens sociaux, de continuer à aller à la boulangerie, à la pharmacie, mais il peut être un boulet s'il est inaccessible, s'il y a des escaliers, s'il est à 15 kilomètres de la première boulangerie et qu'il faut une voiture pour y aller. Le domicile est la clé en grande partie de toute action de prévention. C'est ce que j'ai voulu comprendre. C'est pour cela que j'ai commencé par le logement.

J'ai continué par le quartier parce que l'on se rend compte à quel point une personne qui n'a plus de voitures, et ce sera le cas évidemment de l'immense majorité des plus de 85 ans, a un rayon d'action, un rayon de vie d'environ 300 à 400 mètres. Il faut donc vivre dans un environnement qui permet dans un rayon de 300 à 400 mètres d'avoir la boulangerie, d'avoir les services de santé, d'avoir les moyens de transports publics.

Ce sont des choses qui se préparent maintenant. C'est pour cela que l'on a voulu mettre dans la loi l'obligation pour les PLU (plans locaux d'urbanisme) et les PLH (plans locaux de l'habitat), l'obligation d'avoir une mention, un chapitre sur la question du vieillissement.

J'ai voulu parler également de l'urbanisme parce que vivre chez soi, c'est vivre dans un environnement urbain ou rural, mais en tout cas un environnement qui doit être adapté en termes de mobilité, en termes de mobilier urbain, en termes de déambulation dans la ville, mais aussi en termes de loisirs, de culture, d'accès aux liens sociaux de manière générale.

Et puis enfin quatrième cercle concentrique, les territoires. On ne vieillira pas de la même façon d'un territoire à l'autre. Donc, les politiques publiques ne pourront pas être les mêmes dans le Limousin, région la plus âgée de France et en Île-de-France. Y compris en Île-de-France, on n'aura pas les mêmes politiques à Paris qui va d'une certaine manière voir s'enfuir les populations les plus âgées et les départements de la Grande Couronne qui aujourd'hui sont les plus jeunes, mais qui vont connaître dans les 20 ans à venir une accélération très forte du nombre de 85 ans et plus.

Ce que je veux expliquer là, c'est que la question du vieillissement est un phénomène planétaire. C'est un phénomène européen. C'est un phénomène qui doit être intégré dans les politiques publiques françaises, mais mieux que cela encore, ce sont des politiques publiques qui doivent être extrêmement territorialisées parce que l'on ne vieillira pas de la même façon dans le Limousin et en région PACA, comme on ne vieillira pas de la même façon en plein centre-ville, en plein cœur de quartier et en milieu périurbain éloigné des centres d'animation et de commerce.

Hélène DELMOTTE

Vous l'avez mentionné. Il y a d'autres acteurs que les professionnels sociaux et médico-sociaux à mobiliser. Quels sont-ils ?



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

Luc BROUSSY

Cela est une des grandes difficultés des politiques d'adaptation de la société au vieillissement. Dès lors que l'on ne s'adresse plus seulement aux acteurs institutionnels classiques : les fédérations sanitaires, les fédérations médico-sociales, les fédérations de retraités et d'usagers, dès lors que l'on veut mener une politique plus globale, on a évidemment en face de soi une multiplicité d'acteurs. On a – plus difficile encore parfois en France – l'incapacité de fonctionner autrement que par tuyaux d'orgue.

Tous sujets relatifs aux seniors ou aux personnes âgées, c'est la Ministre des personnes âgées donc, de la santé. On en revient systématiquement avec ce prisme sanitaire. Alors que la Ministre du Logement doit s'occuper de l'adaptation des logements, que la Ministre du Tourisme doit s'occuper du Silver tourisme puisqu'il y a vraiment une opportunité incroyable. Évidemment que la Ministre des Transports doit mettre dans son escarcelle la question de la mobilité des seniors et puis j'en passe. Le ministère de l'Économie sur les questions d'épargne et de viager hypothécaire qui sont aussi des modalités financières qui permettraient demain d'être une des solutions à la prise en charge de la perte d'autonomie. Nous avons cette difficulté, mais que l'on retrouve ensuite dans les collectivités locales.

A priori la question de la vieillesse, c'est le vice-président du Conseil départemental en charge des affaires sociales. Oui, mais cela concerne pourtant aussi les transports, le logement, etc. Idem dans une mairie, le véritable responsable d'une politique municipale d'adaptation au vieillissement ne peut être que le Maire parce qu'il y a du transport. Il y a du mobilier urbain. Il y a le CCAS.

Si l'on veut appréhender de manière globale ces politiques-là, il faut vraiment embrasser toute une série de thèmes et aussi forcément toute une série d'acteurs. C'est pour cela qu'au-delà des professionnels du monde sanitaire et médico-social, il faut mobiliser les acteurs du logement et puis l'ensemble des entreprises qui estiment que le vieillissement va avoir une conséquence majeure dans leur activité.

Hélène DELMOTTE

Vous avez cité les acteurs du département qui sont en première ligne. Quel regard vous portez sur les politiques départementales dans le champ du grand âge ? Est-ce qu'ils vont réussir à faire face à ce vieillissement ?

Luc BROUSSY

D'abord, il faut bien voir que c'est probablement les vieux qui ont sauvé les départements. Quand il s'est agi il y a quelques années de supprimer les départements, c'est la question de l'action sociale qui d'une certaine manière a été l'explication qu'ont fournie les différents décideurs pour expliquer que c'était un peu compliqué de supprimer les départements. Il y avait toute une série de compétences dont on voyait bien qu'elles pouvaient être transférées à la Région ou à un niveau infradépartemental (métropole, agglomération). Pour l'action sociale, la Région, c'était trop grand et l'agglomération, c'était trop petit. D'une certaine manière, on a remis la question de l'action sociale et donc de l'action sociale en faveur des personnes âgées au cœur des politiques départementales. Elle l'était déjà, mais c'est ce qui a sauvé presque les départements pour demain.

Maintenant ce que je constate, en tout cas en parlant avec eux des questions de vieillesse et de Silver économie, c'est que les départements ont intérêt eux aussi à élargir leur spectre



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

puisque parmi leurs compétences majeures essentielles, il y a la question de l'action sociale. Il faut vraiment avoir une vision moins étriquée que juste le service de l'APA, de l'aide sociale, etc. Ils ont les départements, une opportunité pour cela. C'est la création des conférences départementales des financeurs de la prévention. La loi d'adaptation de la société au vieillissement l'a prévu. Il y a maintenant des conférences départementales présidées par le Président du Conseil départemental avec l'ensemble des financeurs de la protection sociale, les mutuelles, etc. C'est un formidable outil qui est encore inexploité. Il y a à peine quelques mois que ces conférences sont en place, mais ce serait un formidable outil pour faire la liaison justement entre l'action sociale classique et puis le développement d'offres technologiques numériques innovantes.

J'invite en tout cas clairement, partout où je les rencontres, les départements à prendre à bras-le-corps ce sujet-là, à élargir leurs actions et à être ainsi en résonance avec les compétences des régions sur le développement économique, le numérique et l'innovation. Nous voyons bien que les régions ont un peu de mal à s'emparer de cette question-là qui n'est pas naturellement dans leur champ de compétences. Nous avons les départements qui ont naturellement dans leur champ de compétences la question sociale, mais un peu moins la question de développement économique. Là entre la Région et le Département, il y a une articulation qui doit se faire beaucoup plus dynamique. C'est comme cela que se développeront sur le territoire des écosystèmes qui seront plus modernes, plus adaptés et qui surtout colleront à la réalité des territoires.

Hélène DELMOTTE

Vous êtes Président de France Silver Éco. Un mot peut-être sur la Silver économie.

Luc BROUSSY

La Silver économie, c'est un terme parfois que nous avons pu considérer comme un effet de mode, un terme de marketing. Cela recouvre au fond deux réalités. La première, c'est un peu la suite de ce que l'on a appelé avant les gérontechnologies. La Silver économie, sa première acception est au fond comment les outils numériques et technologiques vont permettre de mieux prendre en charge des personnes âgées ou des personnes handicapées. C'est l'aspect de rencontres entre la révolution numérique et le vieillissement.

Au fil du temps, on a donné – notamment nous, à France Silver Éco – une acception beaucoup plus large de la Silver économie. Au fond la Silver économie, cela regroupe l'ensemble des entreprises ou des acteurs sociaux qui estiment que dans leur activité, dans leur production de services, de biens ou de prestations, le vieillissement de la population va avoir un impact. « Je m'appelle Saint-Gobain. Quel est le rapport que j'ai avec la Silver économie ? J'ai une filiale qui s'appelle Lapeyre qui fait des meubles à hauteur variable en cuisine ou en salle de bain, et qui va directement être adapté demain au logement des personnes à mobilité réduite ». « Je m'appelle le Crédit Agricole. Je me rends compte que ce qui n'était pas possible il y a 20 ans, accorder un prêt à la consommation à un senior de 70 ans, le devient aujourd'hui parce que les mentalités ont changé ». « Je suis La Poste. Je suis une des rares entreprises qui peut toquer à la porte d'une personne âgée en toute confiance. J'ai 80 000 facteurs sur mon territoire. J'ai 20 000 bureaux de poste partout qui participent à cet aménagement du territoire, y compris en milieu rural. J'ai un rôle à jouer dans l'accompagnement, dans la prévention dans le repérage des situations de fragilité. Donc La Poste, je vais devenir un acteur de la Silver économie parce que je vais m'intéresser



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

à cette question-là. Je ne vais peut-être pas créer des emplois, mais je vais sauvegarder une partie des emplois qui auraient dû être détruits par la baisse continue du courrier papier. »

La Silver économie est passionnante en ce sens que cela traverse l'ensemble des secteurs économiques. Je pourrais vous citer le secteur de la grande distribution. À l'évidence demain, la livraison à domicile va révolutionner la façon dont les personnes âgées se nourrissent et font leurs courses. Là où c'est passionnant, c'est que là pour le coup nous sommes bien loin de la seule question sanitaire, de la seule question de dépendance. C'est au fond comment toute la société et donc les entreprises vont se mettre en mouvement pour s'adapter au vieillissement de la société.

J'en termine là. Le vieillissement de la société, cela veut dire d'abord qu'il y aura de plus en plus de personnes âgées, mais on ne comprend rien si on ne comprend pas que ces personnes âgées vont totalement changer. J'ai été frappé par la tribune signée par un certain nombre d'anciens soixante-huitards en mai dernier dans Libération qui s'appelait « Vieillir chez soi ». Grosso modo et je fais court, cela voulait dire : « Moi, je ne vais pas en EHPAD. Moi, je veux être maître de mon destin ». C'était signé par Alain Touraine, 92 ans. C'était signé par Daniel Pennac, par Bernard Kouchner, par Marcel Gauchet, toute une série d'intellectuels qui sont issus de cette génération 68 dont on fête le cinquantenaire aujourd'hui. Ces gens qui avaient 20 ou 30 ans à l'époque vont bientôt avoir ou ont aujourd'hui 70 ou 80 ans, vont vieillir. Les seniors que nous allons avoir en face de nous seront beaucoup plus exigeants, en voudront pour leur argent et surtout en termes de liberté, d'autonomie et d'indépendance auront des caractères bien plus affirmés. Les offreurs de solutions en face qu'ils soient EHPAD, qu'ils soient services à domicile, qu'ils soient prestataires de biens et de services vont avoir en face d'eux une clientèle, des usagers qui n'ont rien à voir avec la clientèle entre guillemets un peu passive que nous avons pu connaître il y a 10 ou 20 ans. On aura des seniors au caractère affirmé qui savent ce qu'ils veulent. Cela va profondément bouleverser la façon dont ceux qui offrent des solutions vont devoir y répondre.

Hélène DELMOTTE

Cela va bouleverser aussi l'accompagnement social ?

Luc BROUSSY

Certainement. Pour l'instant, on croit que nous sommes (le secteur de l'action sociale) le seul secteur à ne pas connaître le risque de l'ubérisation. Je n'y crois pas une seule seconde. L'ubérisation, la désintermédiation, la digitalisation, tous ces phénomènes-là évidemment vont traverser l'aide aux personnes. J'ai rencontré une start-up il y a peu de temps qui voulait dans son service d'aide à domicile faire en sorte que chaque usager puisse, à travers une petite vidéo de présentation, choisir son auxiliaire de vie. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, mais qui peut croire que ce ne sera pas le cas demain ? La relation entre l'utilisateur, le client et le fournisseur de services, évidemment que tout cela va profondément être révolutionné par les nouvelles technologies. Donc plutôt que de s'en plaindre, mieux vaut prévenir.

Je vois moi aussi qu'un certain nombre d'innovations technologiques, d'innovations numériques, contrairement à ce que nous pouvions penser dans ce secteur renforce le lien social. Il y a une expérience, une start-up qui a monté dans les EHPAD un petit système où vous avez une application, vous prenez en photo votre petit fils à la plage, la fille qui joue au handball, etc. Vous envoyez cela à une maison de retraite. La maison de retraite toutes les



Interview – Luc Broussy

Mise à jour : mai 2018

semaines édite un journal à partir de ces photos et de ces légendes. La résidente a toutes les semaines des nouvelles d'un peu tout le monde même s'ils sont aux quatre coins de la France ou du monde. Voilà un exemple extrêmement précis où une nouvelle technologie, où une application digitale renforce le lien social.

Je ne crois pas du tout qu'il y ait d'antinomie entre les nouvelles technologies et l'humain comme nous l'avons souvent caricaturé. Je crois au contraire qu'aujourd'hui, l'heure est à trouver tous les moyens qui permettent de renforcer la relation humaine. Cette ubérisation qui est un mot sur lequel on fantasme et qui emporte avec elle un certain nombre de craintes est inévitable dans l'ensemble des secteurs économiques. Comment allons-nous affronter ces défis pour qu'à la fin, le service rendu soit évidemment meilleur ? C'est un des grands défis des dix prochaines années.

Hélène DELMOTTE

Merci beaucoup, Luc Broussy, d'avoir partagé avec nous votre expertise.